Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 86 (1959)

Heft: 2

Artikel: Le prix Kissling 1958

Autor: A.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231246

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Pages vaudoises

les patoisants vaudois au Comptoir

C'est pour la onzième fois que la «Cantonale » des patoisants vaudois tenaît sa « tenablliâ » au Comptoir...

La onzième fois depuis que Henry Kissling d'Oron avait sonné le réveil des amis du vieux langage et les avait préparés à se réunir en une association qui fut fondée, après sa mort, à Savigny, « réduit des patoisants », village natal de « Marc à Louis, Jules Cordey et dont le collège porte une plaque apposée à sa mémoire...

C'est avec quelques mots en patois en guise de souhaits de bienvenue et un chant, l'*Hymne vaudois*, mélodie populaire arrangée par W. Pilet, que M. Ad. Decollogny ouvre la séance...

On est là une soixantaine, tous des fidèles et quelques vaudoises en costume. On regrette l'absence de Mme Pasche, présidente de l'Association des costumes, de M. Martin, chef du département primaire, de M. Edouard de Muralt, Golay-Favre, tous excusés.

En deux fois, cet ami Oscar Pasche, le dévouement fait homme, nous lira ses procès-verbaux en villhio devesâ cousus de malice. Puis, le président, encore essoufflé de sa randonnée à la Tour de Peilz, nous donnera quelques renseignements sur la cérémonie de remise du « Prix Kissling » qui s'y déroula (voir compte rendu cicontre).

A ce propos, il est fait appel à tous les patoisants tenant plume de concourir à leur tour. N'est-ce pas en écrivant le patois qu'on le défend le mieux? Il ne s'agit que de se mettre... en train pour que l'inspiration vienne...

Le Prix Kissling 1958

Le même jour que la « tenablliâ » du Comptoir, à 11 heures, eut lieu la cérémonie de la remise de la médaille Kissling, dans la coquette salle dite « des mariages », de l'Hôtel de ville de La Tour-de-Peilz.

Sous la présidence de Me Guinand, avocat à Genève, président de l'« Union Générale des Rhodaniens » et de l'« Académie Rhodanienne des Lettres », aimablement accueillis par le maître de céans, M. Henry, syndic de La Tour, des délégations de ces deux institutions s'y sont rencontrées avec des délégués des autorités de La Tour et le président de l'Association vaudoise des amis du patois, pour y recevoir l'excellent ami, M. Henri Turel, de Huémoz.

Après que M^e Guinand eut rappelé, en termes choisis, les circonstances dans lesquelles le prix Kissling avait été institué par l'Académie Rhodanienne des Lettres et la mémoire d'Henri Kissling, M. Decollogny présenta M. Turel et dit les mérites et les raisons pour lesquelles le jury avait proposé cette récompense. Il lui remit la médaille avec ses félicitations.

M. Turel remercia avec esprit et M. le président Guinand le félicita à son tour, tant en son nom personnel qu'en celui de l'Académie Rhodanienne des Lettres, et émit le vœu que les efforts se poursuivent pour le maintien des patois, l'un des éléments de notre folklore et, linguistiquement, la meilleure expression de nos terroirs.

Il convient d'ajouter que M. le Dr Messerli assistait à cette cérémonie, qui fut suivie d'une aimable réception dans le carnotzet communal, à l'aquelle des représentants des autorités d'Annecy participèrent également.

A. D.